



**29 & 30
MAI 2024**



PARIS EVENT CENTER
Porte de la Villette Paris 19^{ème}

Rendez-vous sur :

WWW.SALON-VILLESANSTRANCHEE.COM



GUIDE DE L'EXPOSANT

VST 2024

Chers Adhérents, Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez par la réservation d'un ou plusieurs stands intérieurs ou espaces extérieurs au prochain Salon-Exposition :

VILLE SANS TRANCHÉE
Les 29 et 30 mai - Paris Event Center
20 avenue de la Porte de la Villette, 75019 Paris

Les pages qui suivent vous indiqueront les dispositions générales et techniques de cet événement.

Vous pourrez visualiser le ou les stand(s) ou espace(s) que vous avez retenu(s) ainsi que le plan général du salon et toute l'actualité de cet événement à tout moment. Ci-joint le lien de notre site VST. <https://www.salon-villesantranchee.com/>

Nous nous permettons d'insister sur le respect des différentes dates et consignes qui sont indiquées, ce pour la bonne marche du salon (tant dans son organisation préliminaire que dans son déroulement).

L'organisation générale du salon (consignes de sécurité, location de matériel, réservation de publicité, badges, ...) est gérée par la FSTT : Patricia PRÉAU 01.53.99.90.20 ou 06 28 42 27 02.

Toutes les autres prestations : aménagements de stands, commandes de mobilier, réserves, signalétique présentant votre stand, autres commandes sont à choisir au de prestataires référencés en annexe de ce guide.

L'invitation « Visiteurs » pourra être téléchargée par vos soins sur notre site. **Vous comprendrez l'importance de ce « marketing direct »**. Nous ne manquerons pas de vous transmettre tous ces documents (invitation, signature) en version numérique afin de les transmettre tout comme la FSTT à vos collaborateurs, vos clients, vos prospects. **La réussite de cet évènement passe par une action commune.**

Nous vous souhaitons bonne réception de ces informations et sommes à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Patrice DUPONT
Président de la F.S.T.T.

PS. Patricia PRÉAU, en charge de l'organisation de « VST 2024, à l'origine de ce document est à votre disposition pour toute information complémentaire. Patricia au 01.53.99.90.20 ou 06.28.42.27.02 ; par mail : patricia.preau@fstt.org

INDEX

L'ÉQUIPE ORGANISATRICE	PAGE 4
DATES ET HORAIRES DU SALON VST 2024	PAGE 5
ACCES AU PARC DES EXPOSITIONS	PAGE 6 A 8
MONTAGE/DEMONTAGE DES STANDS	PAGE 9
RECEPTION DE COLIS & MATERIEL LOURD	PAGES 10 A 11
AGENCEMENT DES STANDS & LOGISTIQUE	PAGES 12 A 16
SECURITE	PAGES 17 A 19
SERVICES COMMUNS	PAGE 20
TVA – DOUANES	PAGES 21 A 23
CATALOGUE	PAGE 24
EVENEMENT FSTT – SOIREE DE GALA	PAGE 25
ANNEXES	PAGE 26
‡ Plans Paris Event Center : général, exposition	PAGES 27
‡ Règlement du Parking Paris Event Center	PAGES 28
‡ Réservations : stands, chapiteaux, moquette, démonstration	PAGES 29
‡ Réservation : soirée de Gala	PAGES 30
‡ Fiche Catalogue exposants	PAGES 31
‡ Fiche Traiteurs non référencés par Paris Event Center	PAGE 32
‡ Bon de commande : Mobilier	PAGES 33
‡ Abstract of this Exhibitor guide in English	PAGES 34

L'EQUIPE ORGANISATRICE

SALON VST - 29 et 30 mai 2024 *Au Paris Event Center, Paris 19^{ème}*

Est organisée par

F.S.T.T.

France Sans Tranchées Technologies

4 rue des Beaumonts

94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. 33(0)1.53.99.90.20

Site Internet: www.salon-villesanstranchee.com

VOS CONTACTS

Patricia PRÉAU: Organisation Générale du Salon; Soirée de Gala.

☎ 06.28.42.27.02 ou 01.53.99.90.20 - ✉ patricia.preau@fstt.org

Virginie BAFFET: Site Internet VST ; Trophées

☎ 01.53.99.90.20 ou 06.13.09.24.35 - ✉ virginie.baffet@fstt.org

Jean-Michel BERGUE: Conférences ; Trophées

✉ jean-michel.bergue@wanadoo.fr

DATES ET HORAIRES DU SALON VST 2024

HORAIRES DU SALON

EXPOSANTS : LES 29 ET 30 MAI 2024 DE 8H30 A 19H00

Pour les VISITEURS : Les 29 et 30 mai 2024 de 9h00 à 18h00
Ouverture et fermeture du salon au public.

MONTAGE DES STANDS EXPOSANTS

LE 28 MAI 2024 DE 14H00 A 18H00

Installation et déchargement pour les exposants.

Une équipe dédiée sera à vos côtés pour répondre à vos éventuels besoins (organisation générale, technique, logistique).

Afin de faciliter les accès, nous demandons aux exposants de se garer dans le parking Nord Hall B.

DÉMONTAGE DES STANDS EXPOSANTS

LE 30 MAI 2024 A PARTIR DE 18H15 A 23H00 :

Impossibilité aux exposants de laisser des marchandises, matériel d'exposition sur leur emplacement. Reprise par l'exposant et/ou transporteur avant 23 heures le même jour (30 mai 2024) - heure de fermeture du site.

Toutes marchandises laissées par l'exposant après la fermeture sera détruite.

L'accès au site pour le démontage se fera à partir de 18h15 - heure de fermeture pour le visitorat.

ACCES AU PARC DES EXPOSITIONS

⇒ Plan en annexe

VOTRE BADGE

BADGES EXPOSANTS ET VISITEURS seront téléchargeables prochainement sur le site www.salon-villesanstranchee.com

Nous vous rappelons que ces badges "Exposants" sont obligatoires. Ils seront demandés à l'accueil et seront valables durant toute la durée du salon (29 au 30 mai).

Ils seront par ailleurs indispensables pour l'accès au site pendant les phases de montage et de démontage des stands ainsi que pendant l'installation de chacun.

Vous pourrez donc entrer sur le site de l'exposition si et seulement si vous disposez de votre badge. Dans le cas contraire, il vous sera demandé de passer par l'entrée principale.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

BADGES POUR VOS INVITES

Un lien spécifique sera disponible sur votre espace exposant pour inscrire vos "Visiteur Invité". Ce lien sera au nom de votre société, il est à insérer directement dans vos actions de communication (emailing, newsletters...):

<https://api.eveos.com/XXXXXXX/registration2/YYYYYYYYYYYYYYYYYYYY>

Ce lien permettra à vos invités de s'enregistrer au salon et de recevoir leur badge visiteur de votre part.

Vos inscrits seront enregistrés dans ce module pour suivre en temps réel l'avancée des inscriptions.

Ce badge permet à vos grands comptes, clients et partenaires privilégiés d'accéder au salon sans attente à l'accueil. Il donne accès :

- Au salon durant les deux jours
- À l'ensemble des conférences et ateliers

ACCÈS AU PARC DES EXPOSITIONS

PAR ROUTE :

Espace évènements - Paris Event Center

Accès Logistique / Exposants - 20 avenue de la Porte de la Villette | 75019 PARIS

Périphérique : Sortie Porte de la Villette (2 min)

COORDONNÉES GPS : Latitude : 48.899133907334466 Longitude :
2.3898305517330347

PAR METRO - BUS :

Métro ligne 7 - Station Porte de la Villette - Sortie 3 (6 min)

Tramway T3B - Station Porte de La Villette Cité des sciences et de l'industrie (6 min)

Bus ligne 150 - Station Magenta (3 min)

RER E : Gare Rosa Parks (15 min)

ACCÈS - SITUATION

Gare du Nord / Gare de l'Est - 15mn

Gare Saint-Lazare - 15mn

Gare de Lyon - 20mn

Aéroport Paris Charles de Gaulle - 20mn via A1

Aéroport hâde Paris-Orly - 30mn via A6

Gare Montparnasse - 30mn

DÉCHARGEMENT & PARKING

ESPACE DE L'EXPOSITION :

Espaces / Halls : HALL B (intérieur) et DALLE C (extérieur)

Hauteur sous charpentes : 6.30 mètres HALL B

Hauteur du chapiteau : 5,5 mètres faitage et sur paroi latéral : 2,5 mètres

Charge au sol maxi : 500 kg/m²

PARKING LORS DU MONTAGE :

Pour les exposants : gratuité du parking pour le montage et démontage.

PARKING LORS DES JOURNEES D'EXPOSITION :

Paris Event center dispose de 150 places de parking à raison de 15€/jour. Merci de réserver vos places dans les meilleurs délais où une place vous sera attribuée ainsi qu'un macaron à apposer à l'intérieur de votre véhicule. Merci de transmettre votre demande à l'adresse mail suivante :

service.exposants@jaulin.com

PARKING A PROXIMITE DU PARC EVENT CENTER :

Parking de la Cité des Sciences à 5 minutes de l'exposition - 61 Boulevard Macdonald (à titre indicatif 20€ pour 5heures). Hauteur 1,80mètres.

Parking Rosa Park (SAEMES) à 10 minutes à pied de l'exposition - 39 rue Gaston Tessier (à titre indicatif 25€/jour)

MONTAGE/DEMONTAGE DES STANDS

MONTAGE

L'installation des stands devra s'effectuer le **mardi 28 mai 2024 de 14H00 à 18h00**.
Aucun matériel ou équipement ne pourra être approvisionné auparavant.

DÉMONTAGE

Le démontage devra impérativement commencer le **jeudi 30 mai** (à la fermeture du salon - 18h15)

Le site d'exposition doit être vide de tous matériels/matériaux **dès le 30 mai 23h00**.
Vos réserves vidées et documents de présentation remontés ou mis dans des sacs poubelles.

Toutes marchandises laissées par l'exposant après la fermeture sera détruite.

RECEPTION DE COLIS & DE MATERIEL LOURD

RÉCEPTION DES COLIS

Les livraisons de colis (produits ou documents commerciaux) s'effectueront à partir du 29 mai 2024 dès 14h00.

Aucune marchandise ne sera acceptée avant 14h00, ni après 18h00

Afin de garantir la bonne réception de vos colis, nous vous demandons vivement d'observer les consignes suivantes :

Lieu de destination des envois et indications à **mentionner impérativement sur les colis :**

PARIS EVENT CENTER + ADRESSE

Et sur chaque Colis :

SALON FSTT

+ NOM DE LA SOCIÉTÉ EXPOSANTE

+ NOM DE L'EXPOSANT

+ NUMÉRO DE PORTABLE DE LA PERSONNE A JOINDRE EN CAS DE BESOIN

+ NUMÉRO DE STAND

ATTENTION : l'adresse complète de l'expéditeur devra apparaître sur chaque colis.

Adresse de livraison

PARIS EVENT CENTER

20 avenue de la Porte de la Villette

75019 PARIS - France

A l'attention : Salon d'Exposition VST - Hall B (si intérieur) Dalle C (si extérieur) +

Nom de l'entité exposante et numéro de stand

Votre Contact : Patricia PRÉAU - 06 28 42 27 02

Je vous remercie de m'informer au préalable de tous envois de colis afin d'aider au mieux le livreur si vous pensez être absent lors de la livraison.

Prévoir des camions de livraison avec hayon.

🌟 La FSTT se dégage de toute responsabilité en cas de dommage et de détérioration sur le matériel livré ou si par suite d'instructions insuffisantes le matériel n'était pas livré à temps.

- AUCUN COLIS NE POURRA ÊTRE LIVRÉ AVANT LE 1^{ER} JOUR DE MONTAGE.
- TOUTES LES MARCHANDISES DEVRONT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT ÉVACUÉES DÈS LA FIN DU DEMONTAGE.
- La réception des marchandises ne peut se faire qu'en présence des exposants pendant les périodes de montage et d'exploitation.
- Chaque exposant est responsable du transport de son matériel, de la réception et de la réexpédition de ses colis.
En cas d'absence de l'organisateur ou de l'exposant lors de la livraison, le Paris Event Center se réserve le droit de refuser cette dernière.
- **Attention** : Tout colis mal étiqueté est systématiquement refusé. L'organisateur et le Parc des Expositions déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de détérioration de marchandises.
- Aucun véhicule ne pourra rentrer dans l'enceinte du Parc des Expositions, pendant l'ouverture du salon au public. Stationner au parking dédié au salon.

Pour information, le Parc des Expositions :

- Ne dispose pas de main-d'œuvre dédiée aux déchargements et aux transports des colis.

AGENCEMENT DES STANDS & LOGISTIQUE

CONSIGNES GÉNÉRALES : aménagement intérieur & extérieur

La hauteur des stands est de 2,50 m. Cette hauteur ne pourra pas être dépassée par le matériel exposé.

(Pour toute contrainte de ce type, contacter les organisateurs).

Il est absolument interdit de procéder à tout percement de trous pour accrochage ou scellement de panneaux ou objets, à la dépose de portes, à des fixations d'antennes, à tous travaux touchant les conduits d'aération, d'eau, les circuits électriques, canalisations d'arrivée d'eau ou de vidange, etc...

SOLS, PAROIS, PILIERS ET MURS DES BATIMENTS DU PARC DES EXPOSITIONS :

Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les structures des espaces du Parc des Expositions accueillant la manifestation ainsi que de procéder à tout travaux touchant aux conduits de fumée, d'eau, d'air comprimé, aux circuits électriques et téléphoniques des bâtiments.

Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne...) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou par le marquage au sol si les stands sont livrés sans moquette.

Attention : pour vos bâches, affiches ... Ne pas utiliser de scotch sur les cloisons. Vous pouvez utiliser : patte à fixe, serflex ou chaînette à fixer sur le rail. Toute dégradation sera facturée.

STANDS INTÉRIEURS (standard : 9m² - 3x3)

La hauteur des panneaux fournis est de 2,40 mètres.

Le prestataire (International Moduling) met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises et des pastilles double-face spéciales bois. **Il est interdit de percer / couper / coller sur les cloisons.**

Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon et du Parc des Expositions.

DESCRIPTIF

- Ossature en aluminium laqué gris
- Cloisons remplissage (couleur clair)
- Un rail équipé de 3 spots de 100 Watts (LED)
- Un bloc électrique 10A de 3 prises = 1000watts
Les branchements électriques supplémentaires, ou encore "hors de ces normes" sont impérativement à commander auprès de : Patricia Préau.
patricia.preau@fstt.org
- Une enseigne portant le nom de l'Entreprise/Entité exposante.

AGENCEMENT

Le mobilier est non fourni. Il est à commander auprès du prestataire référencé en annexe.

Le choix de disposer d'une réserve fermant à clé devra être également stipulé auprès de Patricia Préau - patricia.preau@fstt.org afin de s'assurer de son installation avant l'ouverture du salon (commande de votre réserve auprès du prestataire référencé en annexe).

Les stands en intérieur, le sol est en béton, si vous souhaitez disposer une moquette sur votre emplacement, votre commande est à adresser au plus tôt auprès de patricia.preau@fstt.org qui regroupera les commandes auprès du prestataire.

Les Exposants sont dans l'obligation d'utiliser les structures mises en place par les organisateurs (cloisons, réserves, moquette, enseignes...).

STANDS RESERVES EN ANGLE :

Par défaut, les stands en angle ne sont pas cloisonnés (sauf cloison de fond et cloison mitoyenne) : angle ouvert. Merci de signaler à Patricia Préau si vous souhaitez que votre stand d'angle soit cloisonné **avant le 5 avril 2024**

STANDS EXTÉRIEURS (emplacement)~120m²

SOL

Délimité au sol pendant la durée de l'installation des Exposants.

Une signalétique sera installée dans un des angles du stand, avec enseigne au nom de l'Exposant.

ÉQUIPEMENT

Toute commande de chapiteau et moquette pour espaces extérieurs est à adresser au plus tôt auprès de patricia.preau@fstt.org qui regroupera les commandes auprès du prestataire.

Les exposants ne pourront utiliser que les tentes proposées par les Organismes.

Pour toute demande particulière :

- Patricia PRÉAU au 06.28.42.27.02 (tentes, moquette).

Le mobilier est non fourni. Il est à commander auprès du prestataire référencé en annexe.

Le choix de disposer d'une réserve fermant à clé devra être également stipulé auprès de Patricia Préau - patricia.preau@fstt.org afin de s'assurer de son installation avant l'ouverture du salon (commande de votre réserve auprès du prestataire référencé en annexe).

Les Exposants sont dans l'obligation d'utiliser les structures mises en place par les organisateurs (cloisons, réserves, moquette, enseignes...).

DESCRIPTIF

Les élans sont constitués d'une toile PVC ignifugé M2, de forme courbe et élancée, tendue sur un cadre en charpente aluminium. Les murs latéraux peuvent être en PVC opaque

- Hauteur latérale de: 2,50m
- Hauteur au faîtage de : 5,50m
- Longueur : 5m

LEVAGE ET MANUTENTION (à la charge de l'exposant)

Les dégradations anormales du terrain seront également à la charge de l'Exposant. Si un certain nombre d'exposants le souhaitent, la FSTT pourra mettre à leur disposition un manuscopique ou appareil de levage.

Pour une charge supérieure, aucun engin de levage n'est prévu à ce jour : si nécessaire, contacter les organisateurs avant le 29 Avril 2024.

DÉMONSTRATIONS

Les démonstrations effectuées par les Exposants ayant réservé des espaces extérieurs, ne devront en aucun cas détériorer ou porter atteinte à l'aspect du sol en place. Dans tous les cas, Patricia PRÉAU - 06.28.42.27.02 doit être informée de toute demande activité de ce type au plus tard le 29 mars 2024.

Si vous souhaitez organiser des démonstrations sur votre stand, merci de transmettre cette information via le « bon de démonstration » joint en annexe. La FSTT, se chargera de relayer cette information pendant le salon auprès des visiteurs, des exposants, etc.

Attention : au planning de conférences.

SECURITE

Les Exposants qui effectuent des démonstrations par conséquent « hors sol » devront respecter toutes les règles de sécurité relatives aux risques générés (exemple : matérialisation par barriérage, extincteurs ...) ainsi que de protection du sol en place (utilisation de polyane, etc...).

Le site du Paris Event Center étant entouré par des voies SNCF et par le périphérique, **les drones sont interdits.**

RESTAURATION PAR L'EXPOSANT EN EXTÉRIEUR

Les barbecues de type « traditionnel » sont strictement interdits pour des raisons de sécurité incendie.

Sont autorisés les planchas, les barbecues électriques. L'exposant utilisant ce matériel, devra prévoir un extincteur personnel.

Le Paris Event Center vous remercie de votre compréhension.

RESTAURATION PAR L'EXPOSANT EN INTERIEUR & EXTÉRIEUR

Pour tout exposant, prenant les services d'un traiteur non référencé par le Paris Event Center, une redevance de 10 % lui sera demandée en fonction de sa facture globale.

Merci de bien vouloir transmettre votre facture
service.exposants@jaulin.com

Si l'exposant prend les services d'un traiteur référencé par le Paris Event Center, aucune redevance ne lui sera demandée.

Liste des traiteurs référencés par Paris Event Center

Olivier THERON

SAS Olivier Théron - Traiteur & Evènements - 75018 Paris

Tel : 01.85.78.28.48 / 06 43 53 82 37

E-mail : o.theron@oliviertheron.com

Site internet : www.oliviertheron.com

contact@oliviertheron.com

RIEM BECKER

<http://www.grouperiembecker.com>

Service commercial : +33(0)1.49.60.14.15

Camille LE ROY

Zeste traiteur Tél. : 01 83 75 37 92 - Port : 06 47 84 82 49

Mail : camilleleroy@zestetraiteur.fr

GRAND CHEMIN TRAITEUR -75014 PARIS - www.grandchemin.fr

TE Traiteur

Eric Gaudin - Directeur du Développement - 93100 Montreuil

Tel : 06 74 41 49 26

eric.gaudin@te-traiteur.fr - www.te-traiteur.fr

SECURITE

ASSURANCES

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables de l'annulation de la manifestation pour un cas de force majeure.

Ils ne sauraient également être tenus pour responsables en cas de dommage et de vol pendant la durée du salon.

Les exposants devront faire leur affaire personnelle de l'assurance de leurs mobiliers, matériels et marchandises. Ils devront couvrir le risque Responsabilité Civile.

Tout comme la FSTT auprès du Paris Event Center, il est expressément demandé à tous les exposants de bien vouloir fournir une attestation responsabilité civile de l'année en cours.

A transmettre à patricia.preau@fstt.org- merci de vos retours avant le 3 mai 2024.

MESURES DE SÉCURITÉ

REGLEMENTATION :

Les obligations rappelées dans le présent document sont celles prévues par l'Arrêté Ministériel du 25 juin 1980 modifié (règlementation incendie).

AMENAGEMENTS DES STANDS :

- a) En fonction de leur réaction au feu, les matériaux d'aménagements sont répartis en 5 catégories : MO (incombustibles), M1 (non inflammables), M2 (difficilement inflammable), M3 (moyennement inflammable), M4 (facilement inflammable).
- b) La preuve du classement de réaction doit être apportée :
 - Soit par le procès-verbal d'essai réalisé par un laboratoire agréé ;
 - Soit par le marquage de conformité à la norme NF. Pour les tissus ignifugés, la preuve du classement de réaction doit être apportée :
 - Soit par identification placée en lisière si le traitement d'ignifugation est effectué en usine ou en atelier,
 - Soit par un tampon ou un sceau si le traitement d'ignifugation est effectué « in situ ».
- c) Les matériaux traditionnels présentent les classements conventionnels suivants (dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'apporter la preuve du classement) :

- Classement MO : verre, brique, plâtre, ardoise, fer, acier, aluminium, produits céramiques,
- Classement M3 : bois massif non résineux d'au moins 14 mm d'épaisseur, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois (contre- plaqués lattés, particules, fibres) d'au moins 18 mm d'épaisseur,
- Classement M4 : bois massif non résineux d'épaisseur inférieure à 14 mm, bois massif résineux et panneaux dérivés du bois d'épaisseur inférieure à 18 mm.

d) Les matériaux utilisés doivent présenter les classements suivants :

- Construction et aménagement des stands et notamment leur cloisonnement et ossature : M3.
- Décoration florale de synthèse en grande quantité : M2.
- Revêtement des podiums, estrades ou gradins, hauteur supérieure à 0.30m et de superficie 20m² : M3
- Revêtement des podiums, estrades ou gradins, hauteur inférieure à 0.30m et de superficie inférieure à 20m² : M4.
- Couverture, double couverture éventuelle et ceinture des chapiteaux et tente : M2.
- Vélums d'allure horizontale : M1.

INSTALLATIONS TECHNIQUES :

Un coffret de 3kva par stand sera mis à votre disposition ; toute installation demandant une puissance supérieure devra faire l'objet d'une demande particulière à prévoir à l'avance avec l'accord des organisateurs.

A transmettre à patricia.preau@fstt.org avant le 26 avril 2024.

a) Ces installations sont exploitées sous la responsabilité des Exposants.

b) Les principales obligations réglementaires sont les suivantes :

- Les câbles souples doivent être prévus pour une tension nominale au moins égale à 500 Volts.
- Les circuits d'alimentation des socles de prise de courant doivent être protégés par des dispositifs de courant nominal inférieur ou égal à 16 Ampères.
- Toutes les canalisations doivent comporter un conducteur de protection relié à la borne de mise à la terre du coffret de livraison du stand.
- Les prises de terre individuelles de protection sont interdites.
- Les appareils de classe 0 doivent être protégés par des dispositifs à courant différentiel nominal ne dépassant 30 A.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

L'aménagement des stands ne doit pas compromettre l'accessibilité aux R.I.A., aux extincteurs et aux commandes de désenfumage.

PRODUITS INTERDITS

Les produits suivants sont interdits sur les stands :

- a. Echantillons ou produits contenant un gaz inflammable,
- b. Ballons gonflés avec un gaz inflammable ou toxique.

SURVEILLANCE/GARDIENNAGE

La zone extérieure est sous vidéo surveillance, la FSTT mettra en supplément la présence d'un agent de sécurité pour la nuit.

La zone intérieure quant à elle, sera fermée à clé dès le 28 mai 2024.

Attention :

Il est important de veiller à votre stand, de ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture de l'exposition et d'être vigilant durant le montage et démontage de votre stand. Votre présence sur le stand pendant le montage et démontage est fortement conseillée.

Le gardiennage général des espaces de l'évènement est sous la responsabilité de l'organisateur, mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat.

Le Parc des Expositions décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable en cas de dégradation, vol,

Il appartient à chaque Exposant d'assurer la surveillance de son stand pendant les heures d'ouverture du salon ainsi qu'au moment du démontage. Afin d'éviter les vols, il est conseillé de ne pas abandonner les stands dans la journée, et en cas d'absence, de confier la surveillance par exemple à un exposant voisin.

ÉLECTRICITÉ

Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de modifier les raccordements sur le(s) coffret(s). Seul le personnel du Parc des Expositions est autorisé à effectuer toute modification si nécessaire.

SERVICES COMMUNS : TECHNIQUE ; NETTOYAGE ; RESTAURATION ...

NETTOYAGE

Le nettoyage général du salon sera effectué, sans frais supplémentaires, le lundi 28 mai 2024 à partir de 19 h après l'installation des Exposants.

Le polyane protégeant la moquette de l'espace couvert sera enlevé par le Paris Event Center.

Le service de nettoyage interviendra durant les 2 jours, après 19h.

Demande particulière de la part d'un exposant

Si un exposant souhaite un nettoyage (mobilier, autres,), cette prestation supplémentaire lui sera facturée (1 heure : 25,80€HT)

RESTAURATION

Un système de restauration est proposé sur le site.

La FSTT mettra un espace de restauration type food truck (payant) à disposition pour le visitorat et les exposants.

Rappel / Consigne de sécurité IMPORTANT : pour les exposants en extérieur, les barbecues sont strictement interdits, seul les planchas sont acceptés.

TVA - DOUANES

TVA

Les Exposants étrangers ne sont pas soumis à TVA.

DOUANE

Régime douanier

Admission temporaire

Les marchandises importées de pays tiers à l'occasion de manifestations, peuvent bénéficier du régime de l'admission temporaire en exonération des droits et taxes.

Les opérations revêtant un caractère commercial, en l'occurrence les importations en grande quantité de marchandises de mêmes espèces, destinées à la vente sont exclues de ce régime.

Ces importations devront en effet faire l'objet d'une déclaration d'importation définitive, avec acquittement des droits et taxes et présentation des documents de contrôle du commerce extérieur.

L'admission temporaire pourra s'effectuer :

a) Soit par le dépôt d'une déclaration d'admission temporaire

- Cautionnée du montant des droits et taxes éventuellement dus en cas de mise à la consommation, si la déclaration est établie par un particulier ;
- Dispensée de caution si la déclaration est déposée par un commissionnaire en douane titulaire d'un crédit d'opérations diverses au bureau des Douanes. A l'appui de la déclaration d'admission temporaire, devront être produits ;
 - Une facture en deux exemplaires,
 - Une liste de colisage indiquant le contenu, les poids net et brut, des marchandises ;
 - S'il s'agit de machines : notices en langue française en expliquant le fonctionnement et l'usage,
 - Les documents de transit,
 - Les certificats de circulation communautaire.

b) Soit par la souscription d'un carnet ATA délivré en dehors de la C.E.E. : ce document sera utilisé selon sa réglementation propre, en lieu et place des déclarations d'admission temporaire.

DÉLAIS DE SÉJOUR

Le délai de séjour est égal à la durée de la manifestation. Toutefois, les marchandises devant être déposées ou utilisées à l'occasion de plusieurs manifestations successives, peuvent séjourner sur le territoire douanier jusqu'à vingt-quatre mois.

Dans l'hypothèse où un carnet ATA serait utilisé, le délai de séjour des marchandises sous couvert de ce document ne peut excéder un an. À l'issue de la manifestation, les Exposants devront faire connaître la destination à donner aux marchandises.

Mode d'apurement

Il est admis que les marchandises concernées puissent recevoir d'autres destinations que la réexportation.

- Le régime de l'admission temporaire est considéré comme apuré sous réserve de l'autorisation expresse du service des Douanes, du fait de la consommation, de la destruction ou de la distribution gratuite sur les lieux de la manifestation des marchandises importées. Ce mode d'apurement ne peut s'appliquer aux produits alcooliques, aux tabacs et aux produits pétroliers, qui doivent obligatoirement être réexportés.

Les marchandises concernées par cette facilité sont essentiellement :

- Les petits échantillons représentatifs de marchandises étrangères et destinées à la manifestation,
- Les marchandises importées en vue de leur démonstration ou utilisées pour présenter des machines ou appareils exposés,
- Les matériaux de faible valeur (peintures, vernis...) utilisés pour la construction et l'aménagement des stands provisoires dans l'exposition et qui sont détruits du fait de leur utilisation.
- Les imprimés, catalogues, prospectus, prix courants, affiches publicitaires, calendriers, photographies non encadrées et autres objets fournis gratuitement à titre de publicité pour les biens présentés à l'exposition.

Il peut être, à l'issue de la manifestation, apuré sur autorisation du Service des Douanes par mise à la consommation des marchandises importées, étant précisé que les Exposants doivent toujours être en mesure de présenter ces marchandises au service des Douanes, ce qui exclut les importations pour la vente à emporter.

La mise à la consommation donne lieu à dépôt d'une déclaration. Les marchandises doivent être dédouanées par le résident importateur désigné par l'Exposant étranger en qualité de destinataire réel ou par un commissaire en Douane le représentant. A l'appui de la déclaration de mise à la consommation, doit être produite une facture libellée au nom de l'acheteur par l'Exposant étranger.

S'il s'agit d'objets composés de métaux précieux - or ou argent - ils sont soumis dans certains cas au contrôle du service de la Garantie.

L'Exposant devra indiquer le poids exact du métal ainsi que le nombre d'objets.

La réexportation hors de la C.E.E. ou le transfert sur un autre bureau de Douane en France ou dans un autre Etat Membre.

Mode normal d'apurement : la réexportation est subordonnée au dépôt d'une déclaration de réexportation accompagnée d'un titre de transit communautaire. Sous certaines conditions, il est également possible de transférer les marchandises placées en admission temporaire sur un autre bureau de Douane situé soit en France, soit dans un autre Etat Membre de la C.E.E.

Dans le cas où un carnet ATA a été utilisé pour le placement sous le régime de l'admission temporaire, les formalités de réexportation sont accomplies auprès du bureau, les marchandises étant acheminées jusqu'au bureau de sortie effective de la C.E.E. sous couvert du volet de transit du carnet ATA. Il est toutefois admis que les formalités de réexportation puissent être accomplies auprès du bureau de sortie de la Communauté lorsque les marchandises sont présentées successivement dans plusieurs Etats Membres de la C.E.E. ou auprès du bureau de Douane dans le ressort territorial duquel se situe le dernier lieu de présentation des marchandises.

Mise en dépôt à l'entrepôt public

A l'expiration du délai de 15 jours après la fermeture du salon, les marchandises n'ayant pas encore reçu le régime douanier seront mises en dépôt à l'entrepôt public des Douanes.

A titre général et quel que soit le mode d'apurement utilisé, l'enlèvement des marchandises est subordonné à l'autorisation expresse du Service des Douanes.

CATALOGUE

CONSIGNES POUR PUBLICITE DE VOTRE ENTREPRISE DANS LE CATALOGUE

Catalogue

Description

Brochure format 15 x 21 cm en quadri
Couverture en 150 g, intérieur en 90 g

Cahier des charges encarts publicitaires

Pleine page 2, 3 et 4èmes de couverture

Format 15 x 21 cm avec fond perdu de 3 mm tout autour sans repères de coupe ni hirondelles

Textes vectorisés

Images à 300 dpi

Fichiers acceptés : jpeg haute définition, PDF X1a haute définition

Pleine page intérieure

Format 15 x 21 cm avec fond perdu de 3 mm tout autour sans repères de coupe ni hirondelles

Textes vectorisés

Images à 300 dpi

Fichiers acceptés : jpeg haute définition, PDF X1a haute définition

Demi-page intérieure

Format 13 x 9 cm dans un cadre sans fond perdu sans repères de coupe ni hirondelles

Textes vectorisés

Images à 300 dpi

Fichiers acceptés : jpeg haute définition, PDF X1a haute définition

Notre agence de communication CRÉATION IMPRESSION - Monsieur Éric Bernard, vous propose ses services afin de personnaliser vos supports de communication : visuels, mail signature, autres.

Voir bon de commande en annexe.

Patricia Préau, vous transmet les visuels types par défaut.

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LA FSTT

SOIRÉE DE GALA



Comme annoncé, une **SOIRÉE DE GALA** est organisée par la FSTT
le mercredi 29 mai à partir de 19h30
Rendez-vous **AU CABARET SAVAGE**
N'hésitez pas à vous inscrire, au plus vite. Bon de commande en annexe

AU PROGRAMME DE CETTE SOIRÉE :

- * Dîner de gala
- * Animation sur le thème « **CABARET** » ponctuée de nombreuses surprises
- * Remise des Trophées

LE 29 MAI 2024 - 19H30 (PRÉCISES) À 00H30
Sur réservation.

La FSTT sera très heureuse
de vous compter parmi les nombreux participants
à CE DÎNER SPECTACLE.

ANNEXES A DESTINATION DE L'EXPOSANT

✦ Plans Paris Event Center : général, exposition	PAGES 27 ⁺⁺
✦ Règlement du Parking	PAGES 28 ⁺⁺
✦ Réservations : stands, chapiteaux, moquette	PAGES 29 ⁺⁺
✦ Réservation : soirée de gala	PAGES 30 ⁺⁺
✦ Fiche catalogue exposants	PAGES 31 ⁺⁺
✦ Traiteurs non référencés par le Paris Event Center	PAGE 32
✦ Bon de commande : mobilier	PAGES 33 ⁺⁺
✦ Abstract of this Exhibitor guide in English	PAGES 34 ⁺⁺



SEINE-SAINT-DENIS
DEPARTEMENT DE PARIS

USC Ciné Cité Paris 19

Basic-Fit Paris
Boulevard MacDonald
accès à plus
1200 clubs

ESLSCA Business
School Paris - Ecole

Hilton Garden Inn
Paris La Villette

Campanie PARIS
19 - La Villette

Hôtel Ibis Paris La Villette
Cité des Sciences 19ème

Pathe La Villette

Le Zenith Paris
La Villette

Le Trabendo

Le Zénith Paris
La Villette

Le Trabendo

Le Zénith Paris
La Villette

Le Trabendo

Le Zénith Paris
La Villette

Le Trabendo

Le Zénith Paris
La Villette

Le Trabendo

Le Zénith Paris
La Villette

Le Trabendo

27.1

PLAN GÉNÉRAL



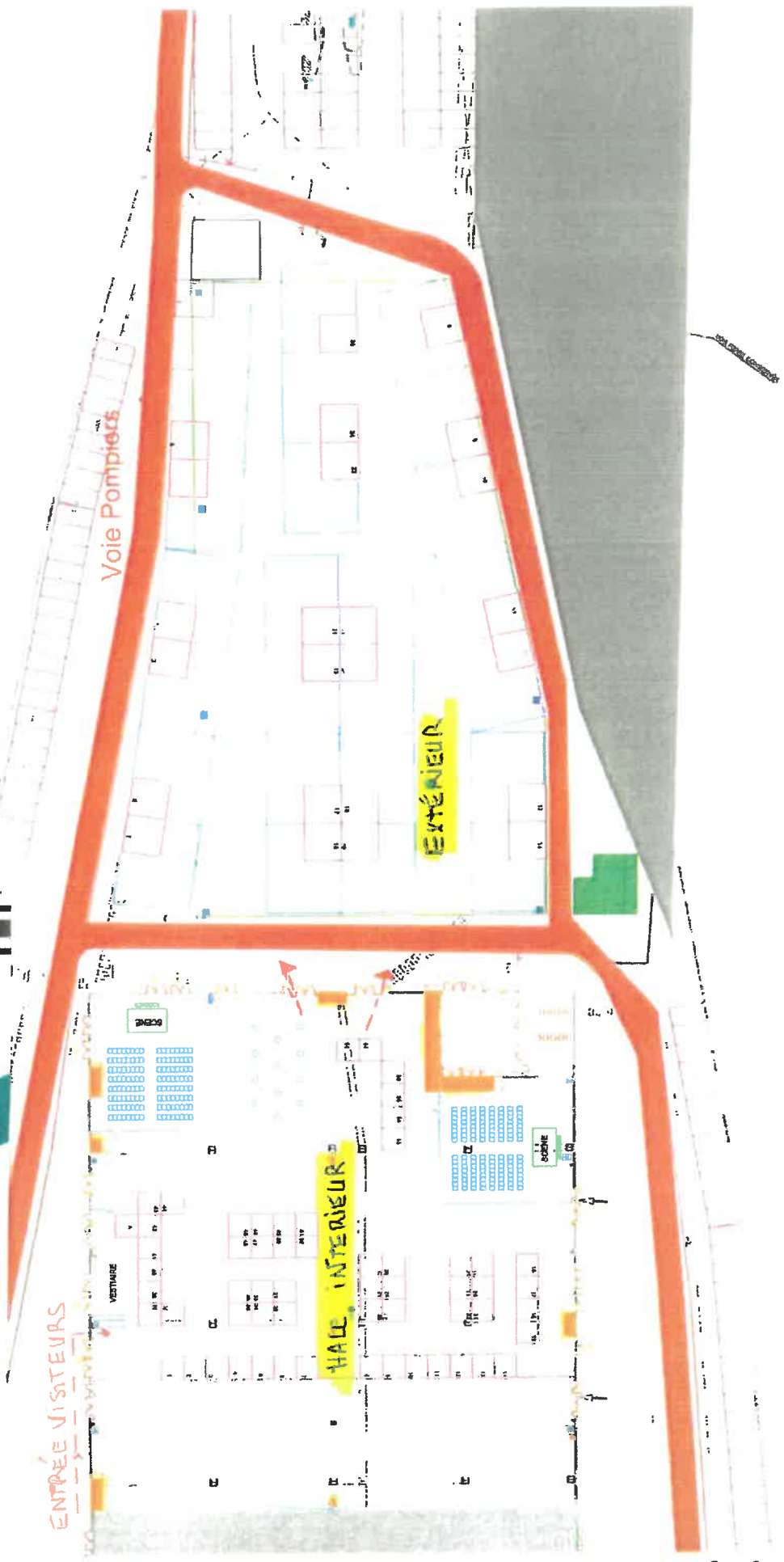
**Salon Ville
Sans Tranchée**

29 & 30
MAI 2024

PARIS EVENT CENTER
Porte de la Villette Paris 19^{ème}

Adresse sur: WWW.SALON-VILLE.SANS-TRANCHEE.COM

Organisé par
PARIS EVENT CENTER
TECHNOLOGIE





REGLEMENT DU PARKING

L'utilisateur est tenu de respecter :

- Les règles du code de la Route et tout particulièrement la priorité à droite et la priorité aux piétons.
- La circulation à vitesse réduite sur le site, qui ne pourra excéder 20 km/h
- Nos agents de gestion de flux et les consignes qu'ils donnent.

Le stationnement a lieu aux risques et périls du propriétaire, le droit perçu étant un droit de stationnement et non de gardiennage.

De ce fait aucune responsabilité ne pourra être imputée au Paris Event Center pour des dommages qui pourraient survenir au véhicule ou tout objet à l'intérieur.

Le stationnement n'est autorisé que sur les horaires d'ouverture du salon, sauf dérogation entre l'organisateur et le Paris Event Center.

Pour un salon se tenant sur plusieurs jours, le stationnement la nuit devra faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de l'organisation.



PARKING MONTAGE - DEMONTAGE

NOM DE L'ÉVENEMENT

Date(s)

Merci de bien vouloir indiquer un numéro de téléphone afin de vous joindre en cas de problème :

Thank you to indicate a phone number to reach you in case of problems :

• • • • •



29 & 30 MAI 2024

PARIS EVENT CENTER

Porte de La Villette Paris 19^{ème}

Module 10x3m 207

WWW.SALONVILLEANSSTRANCHEE.COM



RÉSERVEZ VOTRE STAND AVANT LE 31/12/2023 et économisez 400 €.

VOTRE RÉSERVATION

STAND INTÉRIEUR Module de 9m²

NB de STAND :

EMPLACEMENT EXTÉRIEUR Surface 120m²

NB de STAND :

EMPLACEMENT & AGENCEMENT DE MON STAND

EXPOSANT

L'agencement de votre stand (mobilier) est à votre charge. Selon votre besoin, prendre contact avec le fournisseur référencé dans le guide exposant.

STAND INTÉRIEUR

Je désire mon stand intérieur dans l'espace dédié aux entreprises de (un seul choix possible) :

Travaux Matériel ; Produits

Etudes ; Assistance à maîtrise d'ouvrage ; ou Détection

1 seul choix possible ; même si vous êtes multi-domaines de compétence.

Dès votre retour, le plan vous sera transmis afin de choisir votre emplacement dans l'espace que vous avez déterminé

Moquette

EMPLACEMENT EXTÉRIEUR

L'espace extérieur a pour objectif prioritaire de favoriser les démonstrations** en live ainsi que l'exposition de gros matériel.

Qualification de mon entreprise :

Travaux Matériel ; Produits

1 seul choix possible, même si vous êtes multi-domaines de compétence.

Dès votre retour, le plan vous sera transmis afin de choisir votre emplacement selon votre besoin

Chapiteau avec plancher Moquette

** Simulation en temps réel d'une opération usuelle sur un chantier ou autre

ESPACE POLE « EMPLOI & FORMATION »

EXPOSANT (ayant déjà un stand intérieur ou extérieur) & NON EXPOSANT

Vous disposez d'un espace agencé de mange-debout dédié à vos rencontres « emploi/recrutement ... »

Oui Non

AUCUN COUT POUR LES EXPOSANTS

WIFI

EXPOSANT

Oui Non

Votre contact : Patricia Préau - patricia.preau@fstt.org - ☎ 06.28.42.27.02

1/4

29.1



RÉSERVEZ VOTRE STAND
AVANT LE 31/12/2023
et économisez 400 €.

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE OFFICIEL

EXPOSANT

Oui

Non

BANNIÈRE s/site internet FSTT

EXPOSANT

Une bannière ponctuelle durant l'évènement : dès mon inscription jusqu'au 30 juin 2024
Sur la page réservée aux annonceurs, un lien direct relié à ma bannière au site de mon entreprise.

Oui

Non

IMPORTANT / EN CAS DE COEXPOSITION :

Une bannière individuelle par exposant, à multiplier en cas de co-exposition, selon l'accord du/des co-exposants

→ DEMANDE BANNIÈRE CO-EXPOSITION - 1

Société : Nom du Co-exposant :

Email :

Adresse de facturation :

→ DEMANDE BANNIÈRE CO-EXPOSITION - 2

Société : Nom du Co-exposant :

Email :

Adresse de facturation :

CONFÉRENCES → Je suis intéressé(e) pour présenter :

EXPOSANT & NON EXPOSANT

Oui

Non

Nos conférences sont ouvertes à tous

AUCUN COUT POUR LES EXPOSANTS.

CERTAINES PRESTATIONS SONT PAYANTES POUR LES NON-EXPOSANTS.

Un document explicatif vous sera transmis par retour de mail. Ci-dessous les différentes possibilités de votre intervention :

- Présentation de mon entreprise ; matériel ; produits
- Retour d'expérience sur chantier (complexité, innovation, spécificité technique, ...)
- Débat thématique transversal (à portée générale) : sous forme de table ronde par ex.
- Présentation des opportunités d'emploi et de formation de mon entreprise
- Présentation de mes missions et de mon offre de service en tant que partenaire de la FSTT : associations, organismes formation, ...

Votre contact : Patricia Préau - patricia.preau@fstt.org - ☎ 06.28.42.27.02

2/4

29.2



29 & 30 MAI 2024

PARIS EVENT CENTER

Partie de La Vallée Paris spm

www.salonvillestranchee.com



RÉSERVEZ VOTRE STAND AVANT LE 31/12/2023 et économisez 400 €.

VOTRE PRESTATION TARIFAIRE EXPOSANTS

EMPLACEMENT & AGENCEMENT DE MON STAND

EXPOSANT

STAND INTÉRIEUR : (9m² = 3x3)

Stand Intérieur : Nb stand : x 4 400€HT (~~4800€HT~~) =€HT

Moquette : Nb m² : x 8€HT/m² =€HT

EMPLACEMENT EXTÉRIEUR : (120m² = 10x12)

Sans gros matériel : Nb stand : x 4 400€HT (~~4800€HT~~) =€HT

Avec gros matériel : Nb stand : x 3 900€HT =€HT

Chapiteau avec plancher (5x5 M²) : Nb x 780€HT =€HT

Moquette : Nb m² x 8€HT/m² =€HT

WIFI - ACCES

EXPOSANT

WIFI Nb d'accès : x 60 €HT = €HT

PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE OFFICIEL

EXPOSANT

La 4^{ème} de couverture 1 850€ x 1 = €HT

La 2^{ème} de couverture 1 500€ x 1 = €HT

La 3^{ème} de couverture 1300€ x 1 = €HT

Une page intérieure quadri 650€ x 1 = €HT

BANNIERE s/site internet FSTT

EXPOSANT

Bannière INDIVIDUELLE 600€ x 1 =€HT

Montant total de ma réservation €HT

Acompte minimum de 50 % dès votre réservation €HT

TVA (France 20% / UE 0%) €HT

Règlement de ce jour (chèque ou virement) €TTC

→ Vos coordonnées et les conditions de règlement sur la 5^{ème} page

Votre contact : Patricia Préau - patricia.preau@fstt.org - ☎ 06.28.42.27.02



RÉSERVEZ VOTRE STAND
AVANT LE 31/12/2023
et économisez 400 €.

VOTRE PRESTATION TARIFAIRE NON EXPOSANTS

CONFERENCE

NON EXPOSANT

- Présentation de mon entreprise ; matériel ; produits 300€HT
- Présentation des opportunités emploi & formation de mon entreprise..... 300€HT

Gratuité pour les conférences ci-dessous :

- Retour d'expérience sur chantier (complexité, innovation, spécificité technique, ...)
- Débat thématique transversal (à portée générale) : sous forme de table ronde par ex.
- Présentation de mes missions et de mon offre de service en tant que partenaire de la FSTT : associations, organismes formation,

ESPACE POLE « EMPLOI & FORMATION »

SANS STAND EXPOSANT

Sous forme de mange-debout

- Réservation d'un espace (mange debout) 200€HT

Montant total de ma réservation	€ HT
Acompte minimum de 50 % dès votre réservation	€ HT
TVA (France 20% / UE 0%)	€ HT
Règlement de ce jour (chèque ou virement)	€ TTC

→ Vos coordonnées et les conditions de règlement sur la 5^{ème} page



29 & 30 MAI 2024

PARIS EVENT CENTER

Porte de La Villette Paris 19^{ème}

Stand n°

www.salonvillefrance.com



RÉSERVEZ VOTRE STAND AVANT LE 31/12/2023 et économisez 400 €.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

EXPOSANT ET NON EXPOSANT

Nom de VOTRE ENSEIGNE (max 18 caractères)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

SOCIÉTÉ :

Adresse :

.....

Code postal : Ville Pays

Responsable stand :

Mail Tel :

Autres Contact(s) Organisation :

Mails :

FACTURATION (si adresse différente de l'adresse Société)

Adresse :

.....

Code postal : Ville Pays

CONDITION DE REGLEMENT FSTT :

Acompte de 50 % dès la confirmation de votre inscription. Solde 1 mois avant l'évènement au plus tard.

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant :

Banque : CIC

Code banque 30066	Code guichet 10868	Numéro de compte 00010546401	Clé 68
----------------------	-----------------------	---------------------------------	-----------

Domiciliation (Banking address) : CIC Vincennes Chateau - 37 avenue du Château - 94300 Vincennes, France

Nom du propriétaire du compte : FSTT

Code IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3006 6108 6800 0105 4640 168

Code BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFRPP

Règlement par chèque : FSTT - 4 rue des Beaumonts - 94120 Fontenay-sous-Bois, France

Votre contact : Patricia Préau - patricia.preau@fstt.org - ☎ 06.28.42.27.02

5/4

29.5



Le **DINER DE GALA** incluant la cérémonie de remise des trophées** du sans tranchée aura lieu le 1^{er} soir du salon : mercredi **29 MAI 2024**.

**Ces Trophées viennent récompenser les innovations et/ou performances réalisées dans les domaines de pose et de maintenance de réseaux enterrés, sans ouverture de tranchée (Règlement sur le site www.fstt.org).

Venez partager cet évènement. Une soirée spectacle féérique, ponctuée de nombreuses animations et de surprises, dans un lieu hors du commun.

NOTRE RENDEZ-VOUS AURA LIEU AU CABARET SAUVAGE.

L'ACCUEIL SE FERA A PARTIR DE 19H30.

Adresse : Parc de la Villette - **59 Boulevard Mac Donald. Paris 19ème**
MÉTRO Ligne 5 : Porte de Pantin ; Ligne 7 : Porte de la Villette, sortie n°1

Des invitations numérotées permettront de contrôler l'accès au dîner. Elles seront adressées courant du mois de mai aux personnes/entités ayant réservé et payé.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX ET NE TARDEZ PAS A RETENIR VOS PLACES.

Capacité d'accueil de la salle : 300 personnes.

Coût/personne au dîner spectacle : 150 € HT/personne (180€ TTC)

Merci d'envoyer vos réservations PAR MAIL à : patricia.preau@fstt.org

A votre écoute au 06.28.42.27.02 (ou 01.53.99.90.20) pour tout complément d'information.



France Sans Tranchée Technologies
4 Rue des Beaumonts, F-94120 Fontenay/Bois

RÉSERVATION DINER DE GALA

Entreprise

M./Mme.....

Adresse (de facturation)

CP.....Ville

Téléphone Mail

RESERVATION – CABARET SAUVAGE

Nombre de place :Places x 150€HT :

Table de 10 personnes

RENDEZ-VOUS A 19H30 PRECISES.

Montant total de ma réservation	€ .HT
TVA (France 20% / UE 0%)	€ .HT
Total TTC	€ .TTC

Une facture vous sera transmise dès réception de ce bulletin de réservation pour règlement par chèque ou par virement.



France Sans Tranchée Technologies
4 Rue des Beaumonts, F-94120 Fontenay/Bois

30.25



29 & 30
MAI 2024



PARIS EVENT CENTER
Porte de la Villette Paris 19^{ème}



Rendez-vous sur :

WWW.SALON-VILLESANSTRANCHEE.COM



SITE INTERNET ET CATALOGUE EXPOSANT

Informations à compléter par chaque exposant
et à retourner dès l'inscription

- Numéro de stand

- Nom de société

- Adresse

- Site internet

- Tél société

- **Descriptif pour catalogue uniquement : ATTENTION, très court** Texte de 30 mots maximum (soit 2 lignes)

- **Personne à contacter**

- Prénom NOM

- Tél

- Mail

Informations pour le site internet uniquement

- **Domaine d'activité** : Texte de 50 mots maximum

- **Missions et compétences** : Texte de 50 mots maximum

- **Produits spécifiques** : Texte de 30 mots maximum

Mail du destinataire du formulaire de contact :

CLASSIFICATION EXPOSANTS SITE INTERNET

Recherche par Activité : choix multiples

ACTIVITÉ(S) EN SANS TRANCHÉE	
<input type="checkbox"/> ENTREPRISE DE TRAVAUX dont	<input type="checkbox"/> FABRICANT dont
<input type="checkbox"/> AUSCULTATION / DIAGNOSTIC	<input type="checkbox"/> MATÉRIAUX
<input type="checkbox"/> CONTRÔLE ET INSPECTION DES RÉSEAUX	<input type="checkbox"/> MATÉRIELS
<input type="checkbox"/> DETECTION / REPÉRAGE DE RÉSEAUX	<input type="checkbox"/> FOURNISSEUR / LOUEURS dont
<input type="checkbox"/> EXCAVATION / ASPIRATION	<input type="checkbox"/> MATÉRIAUX
<input type="checkbox"/> GEOLOCALISATION	<input type="checkbox"/> MATÉRIELS
<input type="checkbox"/> RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/> SERVICES dont
<input type="checkbox"/> TRAVAUX NEUFS	<input type="checkbox"/> CERTIFICATION / ÉVALUATION
<input type="checkbox"/> MAÎTRISE D'OUVRAGE / AMO / EXPLOITATION DE RESEAUX	<input type="checkbox"/> CONSULTING / CONSEIL EN ENTREPRISE
<input type="checkbox"/> MAÎTRISE D'ŒUVRE / BUREAU D'ÉTUDE	<input type="checkbox"/> EXPERTISE JUDICIAIRE
<input type="checkbox"/> ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	<input type="checkbox"/> FORMATION
<input type="checkbox"/> INSTITUTIONS & AUTRES ORGANISMES D'ÉTAT	<input type="checkbox"/> INNOVATION
<input type="checkbox"/> ORGANISMES DE FORMATION / UNIVERSITAIRES	<input type="checkbox"/> RECHERCHE / DEVELOPPEMENT

Recherche par Techniques / Domaines d'expertise : Mots clés

TECHNIQUES / DOMAINES D'EXPERTISE	
<input type="checkbox"/> ASPIRATION / EXCAVATION	<input type="checkbox"/> INJECTIONS / PROJECTION / REHABILITATION VISITABLE
<input type="checkbox"/> AUSCULTATION / DIAGNOSTIC	<input type="checkbox"/> INSPECTION VIDEO
<input type="checkbox"/> CERTIFICATION / EVALUATION	<input type="checkbox"/> JURIDIQUE / JUDICIAIRE
<input type="checkbox"/> CHEMISAGE CONTINU / PARTIEL	<input type="checkbox"/> MICROTUNNELIER / TUNNELIER A FRONT OUVERT
<input type="checkbox"/> CONTRÔLE / INSPECTION DES RÉSEAUX	<input type="checkbox"/> PRÉVENTION DES RISQUES / SÉCURITÉ
<input type="checkbox"/> DÉTECTION / GEOLOCALISATION / GÉORÉFÉRENCEMENT	<input type="checkbox"/> PROCÉDÉ INNOVANT
<input type="checkbox"/> DIRECT PIPE / POWER PIPE	<input type="checkbox"/> REGLEMENTATION / NORMALISATION
<input type="checkbox"/> EXTRACTION DE BRANCHEMENTS	<input type="checkbox"/> ROBOTIQUE / FRAISAGE
<input type="checkbox"/> FONCAGE PNEUMATIQUE / HYDRAULIQUE	<input type="checkbox"/> TOPOGRAPHIE
<input type="checkbox"/> FORAGE HORIZONTAL DIRIGÉ / TARIERE	<input type="checkbox"/> TUBAGE / ECLATEMENT / ENROULEMENT HÉLICOÏDAL
<input type="checkbox"/> FORMATION	<input type="checkbox"/> AUTRES 5préciser)



MANIFESTATION :
EXPOSANT :
DATE(S) DE LA MANIFESTATION :
N° DE STAND :

BON DE COMMANDE EXPOSANTS 2024

PRESTATION DE RESTAURATION VIA TRAITEUR EXTERIEUR

L'Exposant peut faire appel au traiteur ou restaurateur de son choix, moyennant une redevance à verser au Paris Event Center et dont le montant s'élève à **10% du montant total HT** de la (des) prestation(s) de restauration réalisée(s).

EXPOSANT :

RAISON SOCIALE :
 ADRESSE :
 TEL :
 EMAIL :

RESPONSABLE :

N° SIRET :
 N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :

TRAITEUR :

RAISON SOCIALE :
 ADRESSE :
 TEL :
 EMAIL :

RESPONSABLE :

N° SIRET :
 N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :

PAYEUR DE LA REDEVANCE :

EXPOSANT TRAITEUR

L'Exposant s'engage à communiquer au Paris Event Center (contact en bas de document), dans les 15 jours avant le premier jour de la Manifestation, les coordonnées du traiteur ou restaurateur non référencé désigné par ses soins et les éléments relatifs au montant total de la (des) prestation(s) qui lui sera (seront) confiée(s).

L'Exposant veillera à informer le traiteur ou restaurateur désigné par ses soins du montant de la redevance dont celui-ci devra s'acquitter auprès du Paris Event Center et demeurera redevable des sommes concernées en cas de défaillance de règlement de la part dudit traiteur ou restaurateur.

Sans déclaration effectuée selon cette procédure, l'accès au site sera refusé au traiteur lors de son arrivée.

A l'issue de la manifestation, le traiteur ou restaurateur devra faire parvenir au Paris Event Center une copie de la facture finale de sa prestation, et en retour recevra de la part du site la facture correspondante qui sera à régler selon les modalités ci-dessous.

Je soussigné..... de la société..... Déclare avoir pris connaissance des règles de versement de redevance(s) et en accepter les conditions

DATE/SIGNATURE ET CACHET COMMERCIAL (obligatoire) :

MODES DE REGLEMENT

Chèque établi à l'ordre de **Paris Event Center**
 À envoyer au service comptabilité :
JULIN SA
 ZA de la Butte au Berger
 10 rue Lindbergh
 91380 CHILLY MAZARIN

Virement bancaire :

Société Générale	Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
RIB	30003	02250	00025710587	72
IBAN	FR76 3000 3022 5000 0257 1058 772		BIC	SOGEFRPP

Pour tous renseignements ou
 Bon de commande à retourner à :
service.exposants@jaulin.com
 +33 (0)1 53 60 26 14

COMMANDES COMPLEMENTAIRES EXPOSANT

NOM DE L'EVENEMENT

RAISON SOCIALE

Adresse de FACTURATION

(non modifiable une fois la facture éditée)

.....

.....

Code postal :

Ville :

CONTACT

Nom :

Tel :

@ :

Numéro de commande interne / PO

Numéro de STAND

Numéro SIRET

Numéro TVA / VAT Number

Exemplaire à retourner à

**INTERNATIONAL MODULING
SERVICE EXPOSANTS**

3 rue de Messy - 77410 Charny

01 60 61 86 13

exposants@international-moduling.com

*Votre commande ne sera prise en considération
qu'à réception de votre règlement*

Coordonnées Bancaires

Code banque : 10207 - Code guichet : 00047

N° de compte : 04047013168 - Clé RIB : 81

Domiciliation : BP RIVES DE ROISSY - SWIFT : CCBPFRPMTG

IBAN : FR76 1020 7000 4704 0470 1316 881

PLAN DE STAND (si nécessaire)

Merci d'indiquer
clairement les allées et
stands voisins.

Situez les emplacements
au moyen des symboles
suivants :

- E = électricité
- S = rail de spots
- P = prise sous moquette
avec câble plat
- R = réserve + porte

*En l'absence d'indication
sur les plans, l'électricité
minimum est en ce qui
concerne l'éclairage*

1 carreau = 1m

Retrouvez toute la gamme sur www.international-moduling.com

Désignation/Référence	Prix unitaire	Quantité	Total HT
TOTAL HT			
Garantie Mobilier			
TVA 20%			
TOTAL TTC			

Date et Signature du Responsable
Cachet de l'Entreprise

Garantie <i>mobilier</i> Obligatoire			
0 à 38 €	8 €	382 € à 762 €	48 €
39 € à 76 €	11 €	763 € à 1 143 €	65 €
77 € à 152 €	16 €	1 144 € à 2 286 €	130 €
153 € à 228 €	23 €	2 287 € à 3 811 €	215 €
229 € à 381 €	33 €	+ de 3 812 €	6% du montant total

REGLEMENT

➤ **Règlement par CHEQUE bancaire :**

à l'ordre de INTERNATIONAL MODULING la somme de € correspondant au total de ma commande.

➤ **Paiement par VIREMENT bancaire :**

au compte BP RIVES ROISSY

N° 04047013168 clé 81– Code 10207 – Code guichet 00047

IBAN : FR76 1020 7000 4704 0470 1316 881

BIC : CCBPFRPPMTG

la somme de € correspondant au total de ma commande.

➤ **Règlement par CARTE bancaire VISA / MASTERCARD/AMEX :**

N° de carte

Expire le /

Je soussigné(é), autorise INTERNATIONAL MODULING
à prélever la somme de € sur mon compte bancaire, correspondant au total de ma commande.

➤ **Annulation de commande:**

Seules les annulations signifiées à INTERNATIONAL MODULING par lettre ou mail, au moins 15 jours ouvrables avant la date de la manifestation permettront le remboursement des sommes versées.



Conditions générales de location

Article 1 : COMMANDES

- 1.1 Sauf convention contractuelle préalable, aucune commande ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

Article 2 : LIVRAISONS

- 2.1 Les coordonnées du stand doivent être clairement mentionnées sur le bon de commande afin de faciliter la livraison.
- 2.2 En cas d'absence du client lors de la livraison ou de la reprise du matériel, les bons établis par International Moduling ont valeur de pièce justificative du nombre et de l'état du matériel livré et repris.
- 2.3 Annulation de commande : par courrier recommandé 10 jours minimum avant la date de livraison, date de première présentation faisant foi.
- 2.4 En cas de refus du matériel par le client lors de la livraison, et quel qu'en soit le motif, le total de la facture établie reste dû à International Moduling.
- 2.5 International Moduling, selon ses impératifs logistiques ou des consignes spécifiques émanant des organisateurs du salon, se réserve le droit de choisir le jour de livraison. Par conséquent, la date de livraison souhaitée par le client n'a qu'une valeur indicative.
- 2.6 En cas de force majeure uniquement*, International Moduling, se réserve le droit de fournir en remplacement des meubles commandés un matériel différent. Le matériel de remplacement livré sera systématiquement d'une valeur de location supérieure, afin de compenser le préjudice subi.

Article 3 : GARANTIE MOBILIER - OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

- 3.1 Le locataire est responsable du matériel loué, de la livraison à la reprise.
La garantie mobilier de ce matériel est obligatoire. Cette garantie mobilier couvre les détériorations et/ou dégradations du mobilier. Le refus de cette garantie mobilier implique la responsabilité pleine et entière du locataire en cas de dommages et/ou dégradations du matériel. Le mobilier détérioré vous sera facturé à sa valeur à neuf. Cette garantie mobilier ne couvre pas le risque vol. Le règlement du locataire confirme la garantie.
- 3.2 Livraison : aucune réclamation sur l'état du matériel loué ne sera prise en compte si elle n'a fait l'objet, dans un délai de 24 heures à compter de la livraison, d'un courrier de réclamation justifié.
- 3.3 International Moduling se réserve le droit de récupérer le matériel loué dès la fermeture de la manifestation. Le locataire doit prendre toutes les dispositions en ce sens, et retirer en particulier tous les objets ou documentations pouvant lui appartenir. International Moduling ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une disparition éventuelle ou de tout autre dommage lors de la reprise du matériel.
- 3.4 Le matériel loué reste la propriété d'International Moduling. Il ne peut être ni cédé, ni déplacé, ni saisi.
- 3.5 En cas de dégradation volontaire du matériel, constatée lors de la reprise, le client s'engage à rembourser les frais de réparation à International Moduling.

Article 4 : TARIFS

- 4.1 Les tarifs s'entendent H.T. pour la durée de la manifestation – maximum 15 jours – pour livraison à Paris et en région Parisienne, en heures et jours ouvrés.
- 4.2 International Moduling se réserve le droit de facturer en supplément :
- Les livraisons en heures et jours fériés ;
 - Les livraisons complémentaires à la demande du client ;
 - Les livraisons en dehors de Paris et de la région Parisienne ;
 - Les commandes spéciales dues à :
L'importance du matériel loué ;
La durée de la location ;
La modification du matériel standard ;
Toute autre demande spécifique ;
Une manutention particulière.
- 4.3 Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de livraison.

Article 5 : LITIGES

- 5.1 Pour toute contestation ou litige, le tribunal de Meaux sera compétent.
- 5.2 Préjudice commercial, industriel ou financier :
Aucune indemnité ne pourra être réclamée à International Moduling pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque, quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

Article 6 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

- 6.1 Le matériel loué est la propriété pleine et entière d'International Moduling et est insaisissable.

**Intempéries, problèmes de circulation, non disponibilité du matériel...ou toute autre cause définie par International-Moduling comme majeure.*

Nom du signataire - signature - date - Cachet société



VILLE SANS TRANCHEE 2024 - Abstract of the Exhibitor Guide

Dear Madam, Dear Sir,

Thank you for the confidence you have shown in us by booking of traditional booth(s) or outdoor space(s) for the next fair exhibition :

VILLE SANS TRANCHEE 2024.

This event will be held on May 29 and 30 2024.

The site is : PARIS EVENT CENTER

Logistic access/Exhibitors : 20 avenue de la Porte de la Villette - 75019

PARIS GPS address : Latitude 48.899133907334466, longitude :
2.3898305517330347

The following pages will give you the general and the technical informations. You also can see the space reserved, the general plan of the fair, as well as all the news on our web site : www.salon-villesanstranchee.com (section Ville sans Tranchée).

In order to optimize this event, please, follow precisely all instructions such as dates and instructions indicated.

The general organization of this exhibition is managed by F.S.T.T. : Patricia Préau (tel. (33) 1 53 99 90 20 or (33) 6 28 42 27 02. (safety, rental equipments, advertising, badges...)

For the other services such as designing spaces, rental of furnitures or reserves, name plates, flowers...

The visitors invitations will be available on our web site www.salon-villesanstranchee.com within few weeks. As you know your own direct marketing is fully important.

We will send you all documents in digital version so that you can, like the FSTT, transmit them to your collaborators, your customers, your prospects. The success of this event depends on a common action.

We remain at your disposal for any complementary informations.

PS. Patricia Préau, in charge of the organization of VST 2024, at the origin of this document, is at your disposal for any further information at (33) 1 53 99 90 20 or (33)6 28 42 27 02 or by e-mail patricia.preau@fstt.org.

ORGANIZING TEAM	PAGE 3
DATES AND SCHEDULES	PAGE 4
ACCES TO THE EXHIBITION PARK	PAGE 5
GENERAL ACCESS PLAN	PAGE 6
EXHIBITION SPACE	PAGE 7
STAND ASSEMBLY/DISMANTLING	PAGE 8
PRODUCT RECEIPT	PAGE 9
STANDS AGENCY	PAGES 10-12
SAFETY	PAGE 13
EVENTS/GALA DINNER	PAGE 14
APPENDICES	PAGE 15

- Plans Paris Event Center : general, exhibition
- Reservations: stands, marquees, carpeting, demonstration
- Reservation Gala Evening
- Exhibitors catalog
- Order form/personalized communication
- List of Hotels
- Catering brochure
- Order form Furniture
- Abstract of this Exhibitor guide in English

ORGANIZING TEAM

SALON VST – May 29 and 30 2024 *Au Paris Event Center*

Is organized by

F.S.T.T.

France Sans Tranchées Technologies

4 rue des Beaumonts

94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. 33(0)1.53.99.90.20

Website: www.salon-villesantranchee.com

Your Contacts :

Patricia PREAU : General management of the Exhibition as well as GALA DINNER.
☐ 06.28.42.27.02 ou 01.53.99.90.20 - ☐ patricia.preau@fstt.org

Virginie BAFFET : Web site and Trophees

☐ 01.53.99.90.20 ou 06.13.09.24.35 - ☐ virginie.baffet@fstt.org

Jean Michel BERGUE : Conferences and Trophees

☐ jean-michel.bergue@wanadoo.fr

DATES AND VST 2024 EXHIBITION SCHEDULES

SCHEDULES OF THE EXHIBITION :

Exhibitors : on May 29 and 30 2024 : 8.30 AM to 7PM

Visitors : on May 29 and 30 2024 :

9.00 AM- 6.00 PM : opening and closing of the exhibition to the public.

ASSEMBLY OF THE EXHIBITORS STANDS

On 28th of May 2024 - 2.00 PM to 6.00 PM

Installation and unloading.

A special team will be at your side to meet any eventual needs (general organization, technical, logistics)

In order to facilitate access, we ask exhibitors to park their vehicles in the back parking lot (see page 8 of the French catalog).

DISMANTLING OF BOOTHS

May 30st, 2024 from 6:15 p.m. to 11:00 p.m.

Exhibitors are not allowed to leave goods, exhibition materials on their site. It is imperative that the exhibitor/carrier picks up the goods BEFORE 11:00 pm on June 1st, 2022 (site closing time).

Access to the site for dismantling will be from 18:15 (closing time for visitors).

ACCESS TO THE EXHIBITION CENTRE

YOUR BADGE

EXHIBITORS AND VISITORS will be available for download at www.salon-villesanstranchee.com.

We remind you that these « EXHIBITORS » badges are MANDATORY. They will be requested at the reception desk and will be valid for the duration of the exhibition (May 29 and 30 2024).

They will be MANDATORY for access to the site during the assembly and dismantling.

If you park (see recommendation page 5) a specific access for you will be available near the outdoor stands.

This will allow you to enter the exhibition site (only if you have your badge). Otherwise, you will have to go through the main entrance.

Thank you for your understanding.

BADGES FOR YOUR SERVICE PROVIDERS

(caterers, stallholders, delivery people...)

A specific link will be available on your EXHIBITOR AREA to register your providers. We recommend that you give them this link so that they can register and print their badges independently before coming to the site.

Access to the site will be reserved only for people with badges, including during the assembly and dismantling period.

ACCESS MAP TO THE EXHIBITION CENTER - GENERAL

General access map - in Appendix (see French version)

ACCESS TO THE EXHIBITION CENTER

BY ROAD :

Exhibition space : Paris Event Center

Logistic access/Exhibitors - 20 avenue de la Porte de la Villette

75019 PARIS GPS : Latitude 48.899133907334466- Longitude 2.3898305517330347

BY METRO :

Line 7 - « Porte de la Villette » station

Bus 150 - « Porte de la Villette Cité des sciences et de l'industrie » station

RER E - Gare Rosa Parks (15min)

Tramway T3B - "Magenta" station

EXHIBITION SPACE

Spaces/Halls : HALL B and DALLE C

Height under frames : 6.30 meters Maximum HALL B

floor load : 500 Kg/m²

UNLOADING AND PARKING

PARKING

Apart from deliveries, vehicles may park in the adjacent parking lot at the Exhibition Centre. Specific parking areas for EXHIBITORS can be set up on request to the ORGANIZER.

Parking in the Exhibition Centre during the event is strictly forbidden. Park in the parking lot dedicated to the exhibition.

STAND ASSEMBLY/DISMANTLING

ASSEMBLY

The installation of the stands must be carried out on TUESDAY, MAY 28 from 2:00 pm to 6:00 pm. No material or equipment can be delivered before then.

DISMANTLING

The dismantling will have to start on THURSDAY, 30st May -18h15 (closed to visitors).

The exhibition site MUST BE EMPTY OF ALL MATERIALS/MATERIALS as of JUNE 2, 11pm. Reserves must be emptied and presentation materials taken away or placed in garbage bags.

PRODUCTS RECEIPT

The reception of products or commercial documents will take place from MAY 29, 2024 - 14h.

No merchandise will be accepted before 2pm or after 6pm.

In order to guarantee the good reception of your parcels, we thank you to respect the following information:

TO MENTION IMPERATIVELY ON YOUR PARCELS:

<p>PARIS EVENT CENTER + ADDRESS + SALON FSTT NAME OF THE EXHIBITING COMPANY CELL PHONE NUMBER OF THE PERSON IN CHARGE BOOTH NUMBER</p>
--

WARNING: the complete address of the sender must be clearly indicated on each package.

Delivery address :

PARIS EVENT CENTER

20 Avenue de la Porte de la Villette 75019

PARIS - FRANCE

For the attention of : VST SHOWROOM - HALL B

Your contact : Patricia PREAU : 33-6-28-42-27-02

Thank you to inform her before of any shipment to help the delivery man if you think not to be present during the delivery.

PROVIDE DELIVERY TRUCKS WITH TAILGATE".

The FSTT accepts no liability for any damage or deterioration to the material delivered, or if, as a result of insufficient instructions, the material was not delivered on time.

. Goods may only be accepted in the presence of the exhibitors during the assembly and operation periods.

. Each exhibitor is responsible for the transport, reception and forwarding of his packages. In case of absence of the organizer or the exhibitor, the Parris Event Center will refuse any package.

Any incorrectly labelled package will be systematically refused. The organizer and the Parc d'exposition decline all responsibility in case of theft, loss or damage of merchandise.

No vehicle will be allowed to enter the Exhibition Grounds during the opening to the public.

For information : The Exhibition Centre does not have manpower for unloading or transporting packages.

GENERAL CONSIGNATIONS - STANDS AGENCY (interior and exterior)

The height is 2.50 m. No exhibited material shall exceed this height.

For any such constraint, please consult the organizer.

It is forbidden to pierce the partitions or to seal panels or objects, to proceed to the removal of posts, to fix antennas or to any work on the ventilation, water, electricity, water supply or drain pipes...

FLOORS, WALLS, PILLARS AND WALLS OF THE EXHIBITION CENTRE BUILDINGS

It is strictly forbidden to nail, screw, or glue on the structures of the Park as well as to carry out any work concerning the smoke, water, compressed air, electrical or telephone ducts of the building.

No decorative element (partition, furniture, poster, sign...) must not exceed the limits of the stand materialized on the ground by carpeting or by marking if the stands do not have carpeting.

WARNING : do not use tape for your tarpaulins, posters... You will have to use "Patafix", serflex or chains connected to the rail. Any damage will be charged.

INDOOR STANDS

The height of the supplied panels is 2.40m.

The supplied partitions are in excellent condition; therefore it is forbidden to use other hangers than railings or double-sided pads.

Any stand arrangement exceeding 2.50 m in height must obtain the approval of the organizer and the Exhibition Park management.

DESCRIPTION

- . Grey hammered lacquered aluminium frame
- . Fir-filled partitions (clear)
- . Rail equipped with 3 spotlights of 100 Watts (LED)
- . Electric block 10A with 3 sockets = 1000 Watts

Any additional or non-standard connections are prohibited - if necessary contact Patricia Préau (patricia.preau@fstt.org).

- . Sign bearing the name of the Company/Exhibiting Entity.

AGENCY

Furniture is not provided. It must be ordered from the service provider indicated in the appendix.

Lockable reserve: ask Patricia Préau (patricia.preau@fstt.org) to make sure it is installed BEFORE the opening of the show (order from the service provider indicated in the appendix).

Indoor stands: the floor is made of waxed concrete. If you want carpeting on your site, send your order as soon as possible to Patricia Préau who will group the requests to the service provider. Exhibitors MUST use the structures put in place by the organizers (partitions, storerooms, carpeting, signs ...).

STANDS LOCATED AT AN ANGLE

Stands located at an angle are not partitioned (except for the bottom and adjoining areas). Open angle : contact Patricia Préau.

Make your choice known BEFORE APRIL 5, 2024

OUTDOOR STANDS

LOCATIONS FROM - 120m² and others

SQL

Delimited on the ground during the installation of the exhibitors.

Signage installed in one of the corners of the booth, with a sign with the name of the exhibitor.

EQUIPMENT

All orders for tents or carpets should be sent as soon as possible to Patricia Préau (patricia.preau@fstt.org) who will group the orders with the service provider.

Exhibitors must use the tents proposed by the organizers. For any special request : Patricia Préau (tents and carpet)

Furniture is not provided. It must be ordered from the service provider indicated in the appendix.

Lockable reserve: ask Patricia Préau (patricia.preau@fstt.org) to make sure it is installed BEFORE the opening of the show (order from the service provider indicated in the appendix).

Exhibitors HAVE TO use the structures put in place by the organizers (partitions, storerooms, carpeting, signs ...).

LIFTING AND HANDLING (at the exhibitor's expense)

Any damage to the site will be charged to the exhibitor. Contact Patricia Préau for the possibility of providing a lifting or manuscopic device.

No lifting equipment is provided for a higher load. If necessary, contact the organizers before April 29, 2024.

DEMONSTRATIONS

Demonstrations by outdoor exhibitors must not deteriorate or detract from the appearance of the floor in place. In any case, please let Patricia Préau know if you wish to carry out demonstrations BEFORE MARCH 29, 2024.

Thank you to let Patricia Préau know your wish for a demonstration via the "demonstration voucher" attached. The FSTT will promote these actions DURING the show to visitors, exhibitors...

Caution : see conference schedule

SECURITY

The exhibitors who will make demonstrations necessarily "above ground") will have to respect all the safety rules (example: materialization by barrier, fire extinguishers...) as well as the protection of the ground (use of polyane, tarpaulins, etc...).

RESTORATION BY THE EXHIBITOR OUTDOORS

The "traditional" barbecues are strictly forbidden for security reasons.

Are authorized: planchas, electric barbecues. Exhibitors using this equipment must provide a personal fire extinguisher.

Thanks for your understanding.

SECURITY

SECURITY MEASURES

(see French catalog)

SECURITY GUARD

(see French catalog)

ELECTRICITY

(see French catalog)

CLEANING

(see French catalog)

CATERING

(see French catalog)

VAT - CUSTOMS

(see French catalog) - Foreign Exhibitors have not to pay VAT.

STAY PERIOD

(see French catalog)

EVENT ORGANIZED BY THE FSTT GALA DINNER



The **Gala Evening** organized by the FSTT will take place on
TUESDAY, MAY 29, 2024, starting at 7.30 p.m
on the "CABARET SAUVAGE"

Register as soon as possible through the attached Reservation form.

In the program :

- Gala dinner
- Award Ceremony
- Entertainment on the theme of "a Very Special AGENT 007 »

May 29, 2024 - 7.30 p.m (limit) - until 00:30 A.m

By reservation only

The FSTT WILL BE VERY HAPPY OF YOUR PARTICIPATION TO THIS EVENING

APPENDICES FOR EXHIBITORS

GENERAL PLAN OF THE EXHIBITION
RESERVATION STANDS, OUTDOOR MARQUEES...
EXHIBITORS CATALOG AND COMMUNICATION

See the editorial instructions in the insert "Visitor's catalog" presenting your company/entity.

ADVERTISING IN THE CATALOGUE

CATALOGUE :

FORMAT 15x21 cm - four-color process
Cover Paper 150g, inside pages 90g

SPECIFICATIONS/ADVERTISEMENT :

2nd, 3rd and 4th cover pages
Format 15x21 with a 3mm bleed around, WITHOUT CUTTINGS OR « print marks ».
Vectorized texts - Images 300 dpi
Accepted files: high definition jpeg, high definition PDF 1Xa

FULL INSIDE PAGE :

Format 15x21 (bleed of 3MM all around, without cutting marks or « print marks »).
Vectorized texts - Images 300 dpi
Accepted files: high definition jpeg, high definition PDF X1a

Half page inside:

Format 13x9 cm in a frame without bleed, no cutting marks or « print marks »
Vectorized texts
Images 300 dpi
Accepted files : high definition jpeg, high definition PDF X1a.

Our communication agency CEA IMPRESSION (M. Eric BERNARD) offers its services to personalize your communication supports: visuals, mail signatures, others...

See order form in appendix.

Patricia Préau will send you the basic visuals.

SUPPLIERS : furnitures, catering, hotels